



BRETAGNE RÉUNIE

Courrier de l'Unité n°98 - Journal de l'association - Janvier 2021

BP 49032
44090 Nantes/Naoned Cedex 1
06 82 67 19 46
www.bretagnereunie.bzh
contact@bretagnereunie.bzh

bretagnereunie.bzh



* PDL = région technocratique des Pays de la Loire

Création Daniel Grimaud

La différence ce sont les racines
Ar gwrizioù eo an diforc'h

Berrdaolenn - Sommaire

Édito	Pajenn 2	Comité Local à Retz	Pajenn 8
Référendum ou consultation	Pajenn 3	Témoignages réunification	Pajenn 9
Projet stratégique de BR	Pajenn 5	La Bretonnitude nantaise	Pajenn 11
War ar Pont Morlaix	Pajenn 6	Acteurs du confinement	Pajenn 12
Coop des Masques et plus	Pajenn 7	Bravo/Haro	Pajenn 12

Dans cette période troublée par le terrorisme de l'islamisme radical ou par la crise sanitaire, nombreux sont celles et ceux qui voient l'avenir en sombre. Sous ce prétexte, lorsque nous parlons de la réunification, certains répondent « *Il y a des sujets plus importants en ce moment* ».

Et pourtant, ne serait-ce pas plutôt le moment de lancer une lueur d'espoir dans cette grisaille générale ? Car la Bretagne génère beaucoup d'enthousiasme et jouit d'une image positive.

Réunifiée, la Bretagne serait plus forte. Lors d'une rencontre avec le premier vice-président du Conseil Régional de la région administrative de Rennes, la réponse a été : « *oui, cela donnerait une nouvelle dynamique car nous changerions d'échelle* ».

La réunification amènerait, bien entendu, une réponse démocratique à la demande des 105 000 signataires qui nous ont confié leurs signatures pour être consultés sur le choix d'un retour de la Loire-Atlantique-Pays Nantais dans sa région historique : la Bretagne.

Quant à parler du changement d'échelle, commençons par la taille géographique. La Bretagne à 5 a une superficie comparable aux Pays-Bas ou au Danemark. Notre façade maritime est exceptionnelle puisque nous sommes une péninsule. Nos ports de Saint-Nazaire-Montoir de Bretagne, Lorient et Brest trouveraient une véritable synergie à travailler ensemble.

Forte de nos trois métropoles, intégrant un maillage de villes de toutes tailles, la Bretagne des cités a toujours fonctionné en réseau et il nous faut préserver cet acquis.

C'est une spécificité qui crée autant d'opportunités pour attirer des entreprises et des compétences permettant la création d'emplois.

Aux élus de permettre aux entreprises de choisir une de nos trois métropoles ou une ville moyenne ou encore l'espace rural.

Sur le plan international, le Conseil Régional Bretagne a déjà engagé des entretiens avec les autres pays celtes pour contrebalancer les risques liés au Brexit. Contacts avec l'Irlande, le Pays de Galles et l'Écosse.

Notre voie demeure la même : réunification de la Bretagne, et ce quel que soit le moyen choisi pour l'obtenir, loi ou consultation.

Si les élus politiques sont frileux, c'est avant tout pour deux raisons : le jacobinisme des partis – tout vient de Paris – et la conservation de leurs prés carrés. C'est vrai que lorsque vous changez d'échelle, vous faites face à un risque. Nous, Bretons, n'avons pas peur de ce risque, qui est plutôt un formidable challenge. C'est donc une belle opportunité tant au niveau de la Bretagne qu'à l'international, où notre visibilité ne pourra que se renforcer avec la réunification.

C'est tout le sens que le nouveau Bureau et le nouveau Conseil d'Administration entendent donner à leur action dans les mois et années à venir.

Référendum ou consultation : des idées simplistes contre une idée simple

On a beaucoup entendu parler de « décret » ou de « référendum » pour la réunification de la Bretagne.

Il est temps de faire table rase des croyances et des illusions pour revenir à la réalité. L'emploi du mot « référendum » résulte d'une confusion avec le mot « consultation ». Quant à la croyance en un décret c'est une légende.

Commençons par celle-ci, tiens : la Bretagne fut coupée en deux en 1972 par décret car, à cette époque, c'était le Gouvernement qui faisait et défaisait les collectivités locales et le Gouvernement prend ses décisions par décret.

C'est le Parlement aujourd'hui qui a le pouvoir de construire ou détruire les régions et le Parlement, lui, le fait avec des lois. C'est donc une loi qui réunifiera la Bretagne et non un décret.



LES 105 000 SIGNATURES, ELLES, DEMANDAIENT UNE CONSULTATION

Le référendum, maintenant. Si Bretagne Réunie a réuni 105 000 signatures, ce n'est pas pour réclamer un « référendum » mais une « consultation », car elle ne confond pas le possible et l'imaginaire.

La différence ? Le référendum s'impose à celui qui a posé la question, il est décisionnaire, pas la consultation qui n'est, elle, qu'indicative : « Être consulté » n'est pas « décider ». On a tous le souvenir de la consultation sur l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes.

Les départements, comme les régions et les communes peuvent interroger leur population mais seulement sur une question qui relève de leur compétence.

Ces collectivités territoriales peuvent toutes organiser des « consultations », mais seules les communes peuvent organiser des « référendums ».

La réunification de la Bretagne relève-t-elle de la compétence d'une commune ? Bien sûr que non.

Donc, le jour où la population de la Loire-Atlantique sera écoutée, ce sera au moyen d'une consultation et non d'un référendum.

OBLIGATION D'AVOIR UNE LOI ORGANIQUE OU UNE RÉFORME DE LA CONSTITUTION

Donner le pouvoir au département d'organiser un référendum ? Il faudrait pour cela une loi organique, très difficile à faire voter. Et puis la belle affaire ! Que se passerait-il si le département organisait un « référendum » sur la réunification ? Rien. Car la décision du peuple s'imposerait à celui qui a posé la question : le département seulement. Or ce n'est pas lui qui décide pour ce sujet, c'est le Parlement.

Donner au Parlement le pouvoir d'organiser un référendum ? Il faudrait une réforme de la Constitution et on a vu avec le « référendum d'initiative partagée » combien il est difficile pour un État comme l'État français d'évoluer sur ces questions.

Le jour où le Parlement pourra se voir imposer par le peuple la création d'une collectivité ou la modification de ses limites, la République française sera devenue fédérale !

Il n'y aura donc pas de référendum et il est surprenant d'entendre certains le demander. Mais Il y aura éventuellement une consultation.

QUI PEUT LA DÉCIDER ET L'ORGANISER ?

C'est le Parlement qui a la main même si, dans une république très centralisée comme l'État français, l'impulsion viendra de l'exécutif et notamment du Président.

Le Parlement peut décider seul de faire revenir la Loire-Atlantique en Bretagne administrative.

La loi lui permet de le faire directement après une vague consultation des conseils départementaux et régionaux intéressés, car il faudra bien régler les problèmes d'intendance.

Il peut aussi **consulter** la population, car la Constitution l'y autorise sur cette question.

PAS DE DROIT DE VÉTO

Il peut aussi décider de déléguer cette consultation aux collectivités territoriales. Lesquelles ? Le département bien entendu.

Peut-il rétablir le droit de veto des régions concernées ? Nous disons que non, car le principe constitutionnel de l'interdiction de tutelle d'une collectivité par une autre l'interdit.

Peut-il consulter la population de la région des Pays de la Loire ? Être consulté n'est pas décider, mais une telle consultation interroge au regard de l'interdiction de tutelle d'une collectivité par une autre. Pourquoi en effet dépenser le coût d'une consultation si c'est pour ne pas tenir compte de la réponse ?

Mais l'argument le plus pratique est de se demander pourquoi consulter une population qui se fiche totalement que tel département la quitte ou pas ?

En revanche, si le Parlement délègue au Conseil Départemental le pouvoir de consulter sur cette question, il faudrait que la pétition puisse l'y contraindre. À ce jour, une pétition ne permet que d'exiger du Conseil Départemental qu'il mette un sujet à l'ordre du jour, notamment sur l'organisation d'une consultation.

Quand 105 000 électeurs lui ont demandé de le faire pour une consultation sur la réunification, il a esquivé.

Derrière la question juridique il y avait une question politique : « *acceptez-vous de passer outre votre réticence à engager un processus de réunification pour respecter la démocratie et affronter l'opinion du peuple ?* ».

Nous avons eu la réponse, c'est NON.

Le Président GROSVALET dit à qui veut l'entendre que la question aurait été mal posée mais se garde bien de dire comment la rédiger.

Elle fut en fait si bien posée qu'il a refusé de la mettre à l'ordre du jour et a renvoyé la réunification à un impossible « référendum » et à un Gouvernement qui n'a même pas la compétence d'organiser une « consultation ».

Il faudrait donc, si le Parlement n'a pas le courage de prendre lui-même la décision de réunifier sans consulter le peuple, que la pétition populaire contraigne la collectivité à organiser la consultation.

QUEL AVENIR POUR NOUS ?

Bretagne Réunie a été mandatée par 105 000 électeurs de Loire-Atlantique pour demander au Conseil Départemental d'organiser une consultation, pas un référendum et de l'organiser sur le seul département, pas sur la région. Elle restera dans le cadre strict de ce mandat, et elle demande à l'exécutif qu'il saisisse le Parlement de la question de la réunification en organisant ou pas cette consultation. Mais s'il consulte, la question posée doit être la réunification de la Bretagne et pas une autre comme la fusion des régions Pays de la Loire et Bretagne qui n'est d'ailleurs pas de la compétence juridique du département et dont les Bretons ne veulent pas.

Bretagne Réunie s'opposera à toute consultation de la région des Pays de la Loire, non qu'elle craigne le résultat, mais par respect de la Constitution qui interdit la tutelle de la région sur le département. Le droit de veto de la région serait en outre un contresens : pour reprendre la formule du regretté constitutionnaliste Guy CARCASSONNE « *En gros, ça veut dire que quand madame a un amant et souhaite partir avec lui, il faut que monsieur soit d'accord. C'est quand même assez étrange* ».

Que la population des autres départements des Pays de la Loire soit ensuite consultée pour une fusion avec la région Centre - Val de Loire et construire une grande région Val de Loire, ce sera de sa compétence, mais cela ne regardera plus la Loire-Atlantique qui en sera partie.

Projet stratégique de Bretagne Réunie

Bretagne Réunie a organisé une pétition en rencontrant les habitants de Loire-Atlantique.

Ses militants bénévoles ont collecté 105 000 signatures dépassant le seuil de 10 % du corps électoral du département nécessaire pour que le Conseil Départemental doive, suivant la loi, délibérer sur la question de lancer une consultation sur le département avec comme objet : « la modification des limites régionales en incluant **le département de Loire-Atlantique dans le territoire de la région Bretagne afin que l'intégrité du territoire breton soit enfin respectée par l'État.** »

Le monde politique, à travers le Conseil Départemental de Loire-Atlantique tout comme l'État, n'a pas pris en compte cette volonté populaire d'aller vers ce choix démocratique des électeurs d'exprimer leur volonté ou pas de réunifier la Bretagne.

Bretagne Réunie note que, pour ses militants qui ont sacrifié de longs mois à arpenter les rues et villages de nos communes – tout comme pour les 105 000 signataires de cette pétition –, cette fin de non-recevoir est un réel mépris pour la société civile tout entière et un déni de démocratie.

Aussi, fort de ce constat, Bretagne Réunie invite ses 750 adhérents et 50 000 sympathisants, mais aussi les habitants de toute la Bretagne de Brest à Machecoul, de Fougères à Clisson et de Quimper à Châteaubriant à se mobiliser pour que le Gouvernement ou le Parlement s'engagent rapidement et sans chausse-trappes vers une loi portant sur la réunification de la Bretagne et l'optimisation des contours des régions limitrophes.

Cette loi respectera la volonté de la population concernée et fera l'objet d'un débat démocratique.

Nous appelons les élus à œuvrer pour la réparation historique à laquelle la Bretagne aspire au lieu de se soumettre aux directives partisans.

À ce titre, Bretagne Réunie veut une réponse claire et rapide du monde des élus décisionnaires et saura informer les habitants de la Loire-Atlantique, et tous les citoyens, du travail concret réalisé par ceux qui ont mandat de faire vivre une démocratie aujourd'hui mise en faute sur ce dossier.

Toute action permettant d'atteindre notre objectif, la réunification de la Bretagne, aura notre total soutien.

Mais Bretagne Réunie rappelle qu'elle a été mandatée :

- Par ses statuts pour obtenir la réunification et rien d'autre et par tous les moyens légaux ;

- Par 105 000 électeurs du département pour obtenir une CONSULTATION sur le SEUL département de Loire-Atlantique et sur la seule question de la REUNIFICATION.

Bretagne Réunie maintient ses demandes : une loi qui réunifiera la Bretagne en s'appuyant éventuellement sur une consultation organisée par le Conseil Départemental de Loire-Atlantique ou le Parlement et que les 105 000 électeurs signataires attendent.

Mais elle ne cèdera pas aux sirènes de l'idée d'un référendum qui n'est qu'une illusion juridique qui abuse certains et un miroir aux alouettes agité par d'autres qui, à la manœuvre, n'ont pas perdu l'espoir d'amener la Bretagne sur les récifs d'une fusion des régions.

Une demande d'une autre manière d'interroger les électeurs (un référendum science-fiction) sur un autre périmètre (une région qui imposerait sa volonté au département) et pire une autre question (une fusion rejetée par les Bretons) ne peut être fondée sur la pétition des 105 000.

Notre démarche s'inscrit pleinement dans le cadre des principes internationaux de protection des droits des populations dans leur appartenance à une communauté humaine.

Plus que jamais, c'est des habitants de la Bretagne et de leurs élus, que viendra la réunification, par leur volonté de tous les instants et leur capacité à démontrer que notre lutte démocratique est un problème politique majeur dont les dimensions éthiques sont éclatantes.

La philosophe Simone Weil a écrit que « *L'enracinement est peut-être le besoin le plus important et le plus méconnu de l'âme humaine* ».

Nous percevons comme une réelle violence politique la partition de la Bretagne et le déracinement forcé d'une partie de sa population.

War ar pont / Sur le pont

Depuis fin 2014, le comité morlaisien de Bretagne Réunie, suivant l'exemple de ceux de Lorient et de Quimper, participe à une opération « War ar pont ».

Tous les premier samedi du mois, de 14 à 16 heures, les volontaires disponibles prennent position sur une passerelle piétonnière surplombant la RN 12, à la bifurcation de l'axe Morlaix-Brest et Morlaix-Roscoff. Des banderoles sont déployées et des drapeaux agités à l'intention des automobilistes passant sous le pont.

Cette action sert à affirmer haut et fort notre volonté de voir la Loire-Atlantique retrouver les quatre autres départements bretons et à donner une visibilité à notre engagement pour la Réunification de la Bretagne. C'est aussi une piqure de rappel et un moyen de médiatiser notre combat.

Des réactions très positives

La réaction des automobilistes, routiers et motards est très majoritairement positive : salutations par des coups de klaxon, des appels de phares, des gestes d'encouragement divers (pouce levé, V de la victoire...) parfois les trois. Cela confirme visuellement l'intérêt que portent grand nombre de Bretons à l'idée que nous défendons.

Le nombre des personnes qui participent à cette action est à géométrie variable. Certains jours, nous nous sommes retrouvés à douze ou treize. Ce moment est très apprécié du groupe pour les rencontres que l'on peut y faire : nouveaux participants, sympathisants, promeneurs désirant s'informer sur le sujet...



La fréquence et la durée de l'action conviennent à l'ensemble des participants. C'est aussi un super moment de convivialité, où après chaque action la pause café-gâteaux est appréciée de tous.

Pour rejoindre l'équipe morlaisienne : 06 81 28 12 99 ou 06 63 92 86 54

BRETAGNE RÉUNIE

Bretagne Réunie, Le Courrier de l'Unité - ISSN : 0756-0044
Association « loi de 1901 » enregistrée sous le n° 0442011839
Siège social : 8 rue Arsène Leloup, BP 49032, 44090 Nantes cedex1
Directeur de publication : Alan CORAUD
Rédacteur en chef : Paul LORET

Comité de rédaction : Jean-Yves BEAUDOUIN, Jean-Marc BRIAND, Dider LEFEBVRE,
Anne MERRIEN, Levenez et Jean-François MORVAN, Dominig YVON

Crédit photographique : Bretagne Réunie

Tirage : 1200 exemplaires - Dépôt légal à parution

Contact : 06 82 67 19 46 - contact@bretagnereunie.bzh - www.bretagnereunie.bzh

Imprimerie La Contemporaine, 11 rue Edouard Branly, 44985 Sainte-Luce-sur-Loire Cedex

Imprimé en Bretagne

La Coop des masques : Bretonne et Solidaire



La Coop des masques est un projet qui a vu le jour grâce à l'engagement d'acteurs locaux. Cette création résulte d'un constat de pénurie de masques chirurgicaux en pleine pandémie de Covid19, alors qu'une usine de Plaintel (près de Saint-Brieuc) qui en fabriquait venait d'être démantelée par son propriétaire le groupe Honeywell.

Les initiateurs du projet, qui ont souhaité cette relocalisation de fabrication de masques, ont donc créé une SCIC : Société Coopérative d'Intérêt Collectif qui associe collectivités territoriales, utilisateurs (entreprises, établissements de soins ou socio-éducatifs) et partenaires privés (associations ou particuliers).

L'usine de masques sera située à Grâces près de Guingamp, dans les anciens locaux d'Alcatel.

Lors de l'assemblée générale du 10 octobre à Guingamp, le projet a été présenté dans tous ses aspects : historique, économique, technique, environnemental et humain.

Le financement du projet a fait apparaître un réel intérêt des particuliers (1 350 à ce jour). La quasi-totalité vient des cinq départements bretons. Cette constatation a amené le président-animateur de l'AG à parler de Bretagne historique, de Bretagne unie. Les sociétaires présents ont été ensuite invités à élire leurs représentants.

La Coop des masques est une belle initiative. Vous pouvez prendre connaissance du projet sur le site internet :

<https://www.lacoopdesmasques.com/>

Hommage à Hervé

Hervé RINCEL qui portait un attachement indéfectible à Bretagne Réunie nous a quittés.

Hervé a accompli un travail remarquable pour la cause bretonne et pour la réunification de la Bretagne.

Hervé a été d'une grande efficacité dans la réalisation des maquettes de notre journal, « Le courrier de l'Unité ».

Plus récemment, Hervé a contribué avec méthode aux scannages des feuilles de la pétition « Les 100 000 » afin de constituer le dossier transporté par le rallye vélo depuis Saint-Nazaire vers l'Assemblée Nationale.

Il a aussi créé, entre-autres, la carte répertoriant les Gwenn ha Du visibles depuis le domaine public en Loire-Atlantique.

Nous garderons l'image d'un fervent militant pour la réunification et d'un passionné pour les langues dites minoritaires.

La discrétion, l'efficacité et le professionnalisme ont toujours accompagné Hervé.

Trugarez Hervé



Quel(s) referendum pour la Loire-Atlantique ?

Telle est la question posée par Jean Ollivro professeur à l'université de Rennes 2 et à l'Institut d'études politiques de Rennes.

<https://www.bretagne-prospective.bzh/a-la-une/quels-referendum-pour-la-loire-atlantique/>

3 400 €, c'est le montant des dons versés en 2020

Nous remercions chaleureusement toutes celles et tous ceux qui, au-delà de leur cotisation, nous soutiennent financièrement. Bretagne Réunie n'est pas subventionnée et ne doit compter que sur ses propres recettes (adhésions, stands...). Nous avons prévu de remettre à l'ordre du jour la reconnaissance de notre association comme étant d'intérêt général et pouvoir vous faire bénéficier d'une réduction fiscale. Merci à toutes et à tous pour votre solidarité.

Un nouveau Comité local en Pays de Retz

Maryse et Franck, les initiateurs témoignent :

En Pays de Retz nous n'avions pas connaissance de groupe de militants pour faire des War Ar Pont. Nous voulions continuer à revendiquer l'appartenance du Pays de Retz en Bretagne, la Loire-Atlantique en Bretagne. Nous nous sommes alors demandé comment créer un groupe.

Franck a eu l'idée de mettre une annonce via Facebook sur le groupe « Pour une Loire-Atlantique bretonne ». Cinq personnes se sont manifestées.

Nous avons fait notre 1er War Ar Pont le 18 juillet 2020 sur l'axe touristique Nantes/Pornic à hauteur de Chéméré. Nous avons eu un franc succès de la part des automobilistes !

En septembre nous avons changé d'endroit et fait notre War Ar Pont sur la route Port-Saint-Père/Nantes à hauteur de Saint-Léger-Les-Vignes, axe très fréquenté également.

Notre groupe est prêt à accueillir d'autres militants afin de poursuivre nos actions.

Si vous souhaitez rejoindre Maryse Renaudin et Franck Thibaud, contact :

06 82 67 19 46 / contact@bretagnereunie.bzh



War ar Pont à St-Léger-Les-Vignes

La réunification au quotidien : *An adunvaniñ war ar pemdez*

La réunification au quotidien, ou comment beaucoup de nos concitoyens, et de plus en plus d'entreprises vivent déjà la Bretagne à 5.

L'élevage canin de la Forêt du Kranou est implanté à Soulvache, au nord de la Loire-Atlantique. Rencontre avec Levenez et Jean-François Morvan.



BR : Pouvez-vous nous raconter la genèse de votre élevage ?

JFM : Il s'agit d'une reconversion car nous n'étions ni l'un ni l'autre issus du milieu agricole. Levenez était institutrice Diwan, et moi directeur d'un équipement culturel à Brest. Mais notre passion commune pour les chiens et le désir de travailler à notre compte nous ont motivés, à l'approche de la quarantaine, pour créer notre exploitation. C'est donc en 2001, à Rumengol dans le Finistère, que nous avons créé « *L'élevage de la Forêt du Kranou* ».

Puis, pour des raisons professionnelles et familiales, nous avons décidé en 2016 de nous rapprocher de Rennes. Après plusieurs mois de recherches, nous avons trouvé à Soulvache un site convenant à notre installation. Cette commune est idéalement située pour notre activité : à mi-chemin entre Rennes et Nantes et bien plus proche de Paris qui concentre une part importante de nos débouchés.

BR : Comment avez-vous vécu votre arrivée en Loire-Atlantique ?

JFM : Nous avons toujours milité pour la culture bretonne. Surtout dans le cadre des écoles Diwan pour nos enfants. Et comme B5 est dans l'ADN de chaque *Emsaver*, notre niveau de bretonnitude est resté inchangé. Simplement, la nécessité de s'impliquer davantage dans le combat pour la réunification s'est imposée à nous. En d'autres termes, vu du Finistère, l'appartenance de la Loire-Atlantique à l'entité « Bretagne » est une évidence. Mais le fait de résider maintenant en 44, nous amène à vouloir le prouver. C'est la raison de notre ralliement à Bretagne Réunie.

BR : Professionnellement, la réunification est-elle pour vous un enjeu ?

JFM : Oui, bien-sûr. Pour beaucoup de gens, acheter un chiot né et élevé en Bretagne est une garantie de sérieux et de qualité.

Notre zone de chalandise est très vaste : tout l'hexagone avec une part importante à Paris et même à l'international. Et vu de loin, la Bretagne est toujours clairement identifiée. Ce qui est loin d'être le cas de certaines régions...

Entreprise du 44, nous avons donc tout intérêt à mettre en avant le côté breton de notre exploitation.

BR : Et comment vous y prenez-vous ?

JFM : Une des premières choses que nous ayons faite en arrivant a été de mettre un Gwenn ha Du au pignon de notre maison. Quand des clients arrivent, le décor est ainsi planté ! Mais c'est surtout à nos outils de communication que nous nous efforçons de donner une couleur « herminée ». Par exemple, notre site internet, principal vecteur de nos contacts clients, est entièrement bilingue.

Et chaque fois que c'est possible, comme lors de nos publications Facebook, nous rappelons que la Loire-Atlantique est en Bretagne. Par exemple : « *Roméo de la Forêt du Kranou nous envoie une petite photo de Nantes en Bretagne où il fait la joie de sa nouvelle famille* ».

Enfin, il y a toujours un moment lors de nos échanges avec nos clients où il est possible d'aborder le sujet. Et systématiquement lorsqu'ils repartent avec leur petit chien, le dernier mot qu'ils entendent c'est *kenavo* !

Le témoignage d'Anne - Testeni Naig

Plus que jamais, la fusion est dans les cartons !

Le débat n'est pas binaire B5/B4 : la Bretagne pourrait être noyée dans un machin à neuf départements. En général, les partisans de la B4 sont aussi ceux de la fusion B4+PdIL, abusivement présentée comme la solution à la réunification.

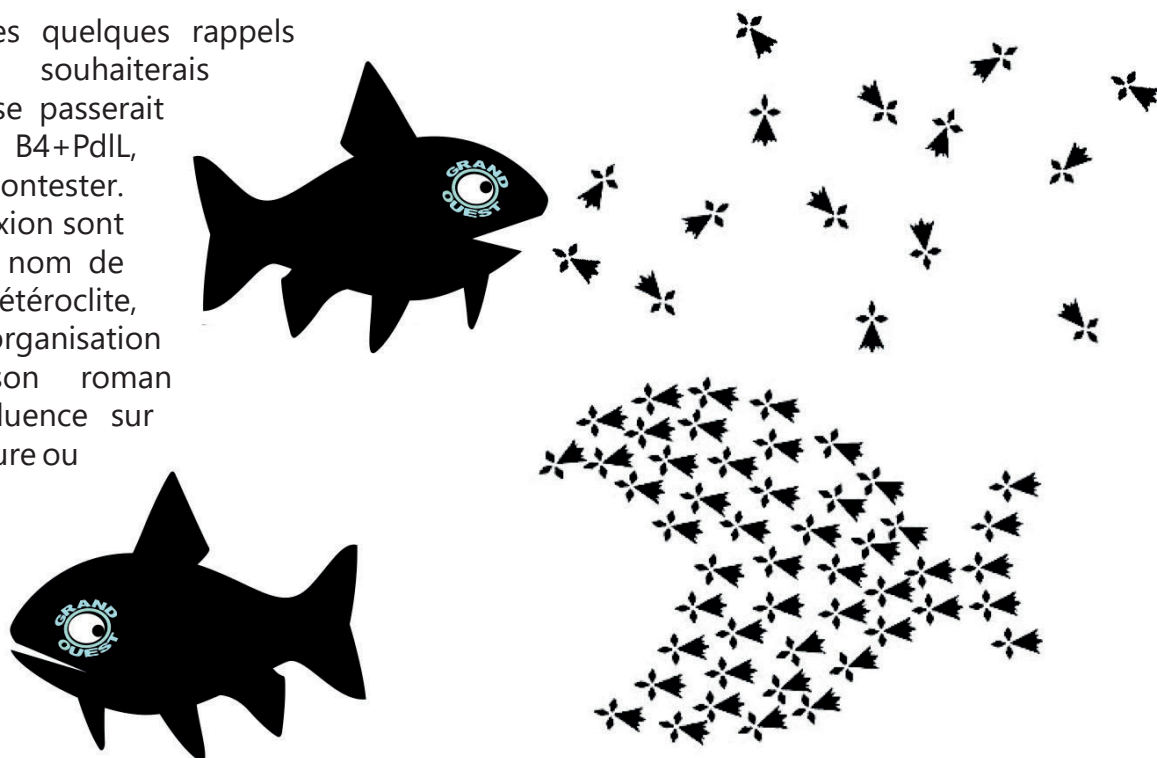
Depuis la réforme territoriale de 2015, Nantes se sent petit joueur face à Bordeaux qui a agrégé douze départements. Les gens dont l'avis compte à Nantes ont la nostalgie de la région économique de 1919 qui fédérait six départements et demi : 37, 49, 53, 85, 44, 56 et 29 sud (ajouté en 1922). J'ignore si ce regroupement de CCI était pertinent en 1919 et s'il serait toujours valable cent ans plus tard : l'économie, ça va, ça vient... En 1938, un rééquilibrage a eu lieu au profit de Rennes, auparavant à la tête de deux départements et demi : la Bretagne croupion et les pays bidons de la Loire étaient nés, deux constructions plus technocratiques qu'économiques donc. Les lignes ferroviaires auraient même été l'argument majeur du regroupement B4.

A chaque métropole son pré carré. Depuis, la rivalité entre Rennes et Nantes est considérée comme insurmontable dans le cadre de la réunification, comme si la Bretagne était un marigot trop petit pour deux crocodiles. Au demeurant, cette rivalité surjouée ne pose aucun souci en cas de fusion. Se jugeant trop excentrés dans la B5, Nantes et Rennes sont des alliés objectifs dans leur volonté d'administrer des territoires situés à l'est, quitte à jeter aux orties le nom même de la Bretagne.

Récemment, des rumeurs ont couru sur « le dernier scrutin régional à quatre », ce qui ne signifie nullement un projet à cinq. Même la promesse d'un drapeau breton pavoisant la mairie de Nantes, il y a six ans, n'était que le faux-nez de la fusion, alors espérée en 2015. « En même temps » bretonne (depuis 845, comme Rennes) et ligérisée (depuis la mise en marche d'une politique de débretonnisation en 1972), la métropole de Nantes se verrait comme la digne capitale du grand ouest.

A la suite de ces quelques rappels historiques, je souhaiterais imaginer ce qui se passerait en cas de fusion B4+PdIL, pour mieux la contester. Les pistes de réflexion sont les suivantes : le nom de cet ensemble hétéroclite, son logo, son organisation administrative, son roman régional, son influence sur l'économie, la culture ou le tissu associatif. J'en oublie sûrement.

[À suivre]



La bretonnitude nantaise enfin reconnue...

Depuis la campagne des municipales de 2014, **Bretagne Réunie** et l'**Agence Culturelle de Bretagne** ont œuvré pour qu'un Gwenn ha Du trouve sa place sur le front de la mairie de Nantes.

Ce sera fait première quinzaine de décembre sur l'initiative de Madame Johanna ROLLAND maire de Nantes.

De nombreuses communes rurales et urbaines avaient déjà opté pour la reconnaissance de l'identité bretonne de leur commune en arborant l'identifiant breton noir et blanc.

Les conditions sont désormais favorables pour que les communes de Loire-Atlantique hésitantes jusqu'à présent répondent au sentiment d'appartenance à la Bretagne de leurs concitoyens.

Bretagne Réunie invite ses adhérents et sympathisants de Loire-Atlantique à mobiliser leurs maires et conseillers municipaux en s'appuyant sur le courrier postal envoyé mi-novembre à tous les maires de Loire-Atlantique.

Dans ce courrier, Bretagne Réunie fait référence à l'événement nantais qui va donner davantage de visibilité à Nantes en utilisant un identifiant, connu dans le monde entier, comme les 35 communes de Loire-Atlantique qui pavoisent déjà avec le drapeau breton.

Liste non exhaustive des mairies de Loire-Atlantique ayant pavoisé avec le Gwenn ha Du :

Assérac, Batz-sur-Mer, La Baule-Escoublac, Blain, Bouvron, Campbon, Châteaubriant, La Chevallerais, Conquereuil, Couëron, Donges, Erbray, Fay-de-Bretagne, Fégréac, Le Gâvre, Guémené-Penfao, Guérande, Herbignac, Indre, Jans, Juigné-des-Moutiers, Massérac, Mouais, Piriac-sur-Mer, Plessé, Pontchâteau, Pornichet, Rouans, Saint-Herblain, Saint-Jean-de-Boiseau, Sant-Joachim, Saint-Sébastien-sur-Loire, Savenay, Treffieux, Trignac...

Bretagne Réunie a toujours défendu le fait que l'on puisse se reconnaître sous les identités européenne, française et bretonne en Loire-Atlantique.

Ce qui est maintenant possible à Nantes, pourquoi ne le serait-il pas dans votre commune, si ce n'est déjà fait ?

Bretagne Réunie reste à votre entière disposition pour vous accompagner dans cette démarche.

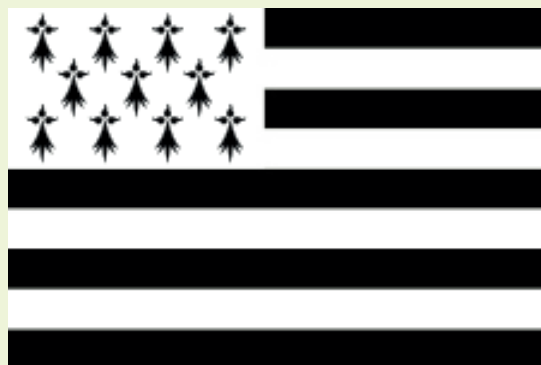
À vous d'agir...

Au fait, c'est quoi et ça signifie quoi un Gwenn ha Du ?

Le drapeau de la Bretagne, le Gwenn ha Du, créé vers 1920 se compose de neuf bandes horizontales (cinq noires et quatre blanches) d'égales largeurs, disposées alternativement. Le canton supérieur du drapeau (côté mât) de couleur blanche, est parsemé de mouchetures d'hermines noires sans nombre précis.

Les quatre bandes blanches représentent les quatre pays (anciens évêchés) de Basse-Bretagne : Cornouaille, Léon, Trégor et Vannetais.

Les cinq bandes noires représentent les cinq pays de Haute-Bretagne : Dol de Bretagne, Nantes, Rennes, Saint-Brieuc, Saint-Malo.



Restons acteurs durant ce nouveau confinement !

Le confinement que nous vivons nous empêche une nouvelle fois d'agir dans le cadre de notre action « War ar Pont* » et d'occuper physiquement l'espace public par des tractages ou tout autres démarches.

Il nous faut donc, tout comme nous l'avons fait lors du précédent confinement avec l'affiche, communiquer via les réseaux d'amis et les réseaux sociaux.

Nous espérons ainsi entretenir et renforcer notre présence dans la société civile.

Par conséquent, vous pouvez télécharger l'animation d'une carte B5 noire et blanche dans laquelle les départements clignotent en vous rendant sur notre site <https://www.bretagnereunie.bzh/> et la diffuser avec vos mails et/ou sur vos téléphones portables.

**Depuis bientôt 5 ans, les membres des comités locaux de Bretagne Réunie se retrouvent chaque premier samedi du mois sur des ponts enjambant des voies à grande circulation.*

L'objectif : présenter aux flux continus d'automobilistes les banderoles de soutien à la réunification.

Le groupe breton de rock français Atlantyka, originaire de Douarnenez, vient de sortir en novembre 2020 son nouveau clip « Oh hé Gwenn ha Du ».

Cette chanson a pour thème le fort attachement du guitariste/chanteur Yves-Alain Le Goff à la Bretagne.

Passion du leader du groupe pour la véritable Bretagne et non celle amputée de la Loire-Atlantique par Paris puisque les paroles parlent clairement d'une Bretagne à 5 départements et de peuple breton.

Titre extrait du CD 5 titres « Si tu crois » sorti en 2019.

Clip disponible sur YouTube :
<https://youtu.be/qqbkeSpHUjc>

Yves-Alain anime le Comité local de Quimper.

BRAVO « VigiBretagne »

Ce CU n°98 présente, si toutefois cela est nécessaire, l'association VigiBretagne qui, mieux que quiconque, réalise les meilleurs Haro/Bravo

VigiBretagne-EvezhBreizh est une association créée en 2016 dont le siège est à Guérande (44).

Son objectif ? Promouvoir et défendre l'intégrité de la Bretagne.

Convaincue que la réunification sera portée par les acteurs économiques, VigiBretagne a comme levier d'action de valoriser sur les réseaux sociaux les entreprises, les commerces, les professionnels, etc. qui montrent leur attachement à la Bretagne à 5 départements. Et aussi de mettre en évidence celles et ceux qui, parfois involontairement, se limitent à une communication reposant sur les frontières administratives actuelles.

VigiBretagne apporte aux consommateurs bretons un éclairage pour leur permettre... d'effectuer le bon choix !

Vous pouvez vous-même être acteur en alertant VigiBretagne sur ce que vous découvrez autour de vous. Vous pouvez aussi profiter des recommandations de VigiBretagne en vous abonnant sur Facebook et Twitter. Une seule adresse à retenir et à partager avec vos amis ou contacts : @VigiBretagne.



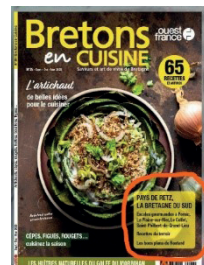
**VigiBretagne
EvezhBreizh**
Réseau de vigilance
pour l'intégrité
du territoire breton



Bravo/Haro

BRAVO Bretons en cuisine

Le Comité du Pays de La Mée a relevé qu'un complément du quotidien OF « Bretons en cuisine » positionne le Pays de Retz en Bretagne sud !



BRAVO la crêperie artisanale de Châteaugiron

Vu sur un présentoir en tête de gondole, dans une grande surface de distribution à Châteaubriant, la crêperie artisanale de Châteaugiron (35), affiche bien, désormais, des produits locaux de Bretagne (en 2017 le sucre provenait du 49, en 2020 on peut lire qu'il vient de Nantes), ce qui répond mieux à son adhésion à **Produit en Bretagne**.

